

Engagez-vous en devenant membre d'ARPEDAC!

Créée en 2009, **ARPEDAC** (Association pour la Recherche et la Promotion de l'Energie Durable en Afrique Centrale) accompagne les institutions, municipalités, les ONGs, entreprises privées et entreprises du tertiaire public et les filières émergentes en matière de maîtrise d'énergie, d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique, de promotion des énergies renouvelables, de protection de l'environnement et de mise en pratique du développement durable.

Vous pouvez diminuer le niveau des consommations énergétiques (Carburant, électricité, gaz...) par la maîtrise de l'énergie en agriculture avec une formation à l'éco conduite qui incite à réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 30%.

ARPEDAC va vous accompagner et vous montrer comment :

- Augmenter votre productivité avec des méthodes promouvant le « bio » ;
- Polluer moins l'environnement par votre approche culturale ;
- Préserver la qualité de l'air : La diminution de la consommation de carburant et d'énergie fossile réduit les émissions de polluants atmosphériques associées, notamment les particules et les oxydes d'azote ;
- Pratiquer des prix compétitifs par la Baisse des charges associées aux consommations énergétiques.

"Comment le faire?"

Devenez membre d'ARPEDAC qui va vous accompagner en mettant à votre disposition plusieurs outils vous permettant de réaliser vos objectifs.

Vous apprendrez des technologies climatiques vous permettant de vous adapter au dérèglement climatique. Par exemple :

- Valorisation énergétique (production du Biogaz) et organique (production du Compost) des déchets agricoles ;
- Gestion durable de l'eau ;
- Système d'Information Géographique (SIG) appliquée à l'agriculture : hydrographie, ;
- Gestion durable du sol ;
- Réglementation en bio ;
- Semences paysannes, fertilisation et engrais verts, engrais minéraux autorisés ;
- Tourisme vert et autres activités « urbaine » ;
- Agriculture verticale ;
- Aquaponie. Etc...



Les principales actions pour votre accompagnement.

Acquérir la maturité technique :

- Investir dans les énergies renouvelables : méthanisation (transformer vos déchets en énergie), chaudière à biomasse, solaire thermique, séchage solaire etc...
- Améliorer les outils de production : isolation, étanchéité ;
- Optimiser les réglages et la bonne coordination du couple chauffage-ventilation ;
- Entretien son matériel et choisir des équipements économes en énergie ;
- Récupérer la chaleur : échangeurs thermiques, pompes à chaleur.